

[Voici le lien pour accéder au rapport :](#)

<http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/rapport-droit-enfants-bd-2012.pdf>

Rapport. Les écrans envahissent la vie des enfants *(extrait Ouest France)*

Multimédia et nouvelles technologies mardi 20 novembre 2012

Téléviseurs, ordinateurs, tablettes, smartphones, consoles de jeux... Les écrans se sont installés massivement dans le quotidien des enfants et adolescents. Un rapport remis ce mardi au président de la République demande des mesures pour les protéger.

Le Défenseur des droits, Dominique Baudis, et la Défenseure des enfants, Marie Derain, remettent ce mardi un **[rapport au Président de la République puis au Premier ministre](#)**, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

Deux heures par jour sur le web

Intitulé **[Enfants et écrans : grandir dans le monde numérique](#)**, il fait d'abord le constat que les écrans ont envahi le quotidien des enfants et adolescents. En 2011, les enfants de 4 à 14 ans ont passé en moyenne 2 heures 18 par jour devant la télévision, contre 3 heures 47 pour l'ensemble de la population, selon Médiamétrie et les chiffres continuent d'augmenter.

L'usage d'Internet a également explosé. Les Français de 9-16 ans passent en moyenne deux heures par jour sur le web, selon l'enquête européenne EU Kids de janvier 2012. Et les réseaux sociaux sont en tête des choses dont ils auraient du mal à se passer : 92 % des 15-17 ans, 80 % des 13-15 ans et 64 % des 11-13 ans déclarent posséder un profil Facebook.

Les limites du contrôle parental

Problème : les plus jeunes sont les moins informés des paramètres de confidentialité donc les moins protecteurs de leurs informations personnelles, selon le rapport, qui s'inquiète pour les très jeunes enfants, un public « **particulièrement vulnérable** ».

Le rapport estime aussi que les adolescents sont peu conscients des informations personnelles qu'ils laissent sur Internet et qui peuvent être exploitées à des fins commerciales ou malveillantes.

Au-delà de 8-10 ans, le contrôle parental sur les ordinateurs est « **peu utilisé, lourd, imprécis** » et « **la navigation Internet sur les tablettes, les smartphones et via le Wi-Fi, échappe à tout contrôle** ».

Rendre Internet « plus sûr »

Le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants demandent de rendre Internet « **plus sûr** », en prônant l'instauration d'une « **co-régulation** » des politiques du numérique sur les différents supports (télévision, Internet, cinéma, jeux vidéo...).

Il suggère aussi de « **rendre visibles sur tous les sites les modalités de signalement des contenus illicites ou inappropriés** » et de prévoir une formation effective aux nouvelles technologies des principaux acteurs intervenant auprès des enfants (professeurs, éducateurs...).